



LA SOLIDARITÉ N'EST PAS OBLIGATOIRE  
MAIS JUSTE INDISPENSABLE

## Lettre d'information de l'ADO

Numéro 6 / janvier 2019

Ce début d'année est une occasion de revenir sur les résultats de l'ADO en 2018, sans attendre l'Assemblée Générale qui se tiendra dans quelques mois.

Fidèle à son projet associatif, l'ADO a poursuivi avec détermination son action d'entraide sur la durée au profit de près de 500 familles endeuillées comptant 800 orphelins, en étroit partenariat avec Terre Fraternité, et les Entraides spécifiques de l'armée de Terre.

L'effort vers ces familles n'est cependant pas exclusif d'actions au profit des membres de la communauté de défense frappés brutalement par un accident de la vie. L'aide d'urgence représente toujours un tiers de l'engagement financier et s'adresse autant aux familles en activité qu'aux retraités et personnes âgées isolées.

Historiquement tournée en priorité vers l'armée de Terre, l'ADO renforce cependant son rôle dans l'entraide interarmées. Comme les années précédentes, nous avons centralisé les dons recueillis lors des manifestations à caractère interarmées, avant de les répartir entre les différentes associations d'armée. Source de simplification pour les organisateurs, cette démarche permet également de montrer l'unité d'un monde associatif que les donateurs potentiels considèrent trop souvent comme étant éclaté.



Consultez le projet associatif de l'ADO

## L'entraide générale : une action indispensable, des besoins toujours plus importants

L'action associative dans le domaine de l'entraide générale reste indispensable en complément des dispositifs sociaux financés par l'impôt et mis en œuvre par les administrations. Pour discrète qu'elle soit, la communauté de défense n'en demeure pas moins soumise à de fortes contraintes de vie, à des risques professionnels avérés et à une réelle précarité de l'emploi liée à la forte proportion de contractuels dans ses rangs.

Cette réalité sociale se traduit au fil du temps par une augmentation des demandes d'aide de la part des bénéficiaires potentiels de l'ADO.

L'appui aux orphelins reste la priorité de notre engagement, avec l'objectif d'aider le parent isolé à assurer un environnement éducatif harmonieux pendant l'enfance et l'adolescence. Il se concentre ensuite sur l'accompagnement préprofessionnel des grands adolescents et jeunes adultes issus des familles les plus précaires. Cette action, lancée en 2016, a bénéficié jusqu'à présent à une cinquantaine d'orphelins. Elle réclame des moyens financiers importants, de l'ordre de 4.500 euros par an pour chaque jeune accompagné.



Les orphelins dont le projet professionnel a été retenu en 2018 pour bénéficier d'un soutien spécifique, ont été reçus par le général d'armée Jean-Pierre BOSSER, chef d'état major de l'armée de Terre.

Mais force est aussi de constater que l'ADO est de plus en plus sollicitée pour apporter une aide d'urgence aux ressortissants de la défense confrontés aux conséquences financières des accidents de la vie, liés à des situations familiales compliquées, à la maladie ou à l'isolement. Ce volet de l'entraide concerne fréquemment des militaires en activités et leur famille, qui se tournent vers nous directement ou par l'intermédiaire des assistants sociaux des armées. En 2018, nous avons ainsi dû faire face à une augmentation de 15% de l'enveloppe financière allouée à ces aides.

[Découvrez l'ensemble des aides attribuées par l'ADO](#)

## Plus que jamais, l'augmentation de nos ressources est un enjeu crucial !

En 2018, l'ADO a financé 1.600 actions d'entraide individuelles. Le budget social correspondant s'est monté à 1.265.000 €,

dont 395.000 € dans le cadre du partenariat avec Terre Fraternité. Les besoins pour 2019 sont estimés à 1.360.000 €. Nous poursuivrons donc nos actions pour accroître les contributions de nos grands partenaires, pour mobiliser le patrimoine de l'association et les revenus qu'il dégage, et maintenir « notre frugalité de fonctionnement ».

## **Alerte sur les contributions individuelles !!!!**

Mais depuis maintenant quelques années, nous voyons le nombre de nos adhérents cotisants diminuer, et le montant des dons individuels stagner.

Certes, l'ADO aide les ressortissants de la communauté de défense, et en premier lieu ceux de l'armée de Terre, sans obligation d'adhésion et de cotisation. Mais l'engagement individuel, par l'adhésion et/ou par le don, reste indispensable pour incarner les valeurs de l'action associative. Seuls un nombre significatif d'adhérents et un volume important de dons individuels permettent de distinguer cette action associative de l'action administrative.

L'administration, c'est l'accomplissement d'une mission d'intérêt général organisée par l'Etat et conduite des fonctionnaires compétents et dévoués. Elle n'en demeure pas moins fondée sur des droits et des procédures.

L'association, c'est l'engagement humain bénévole et solidaire, c'est l'expression de la compassion vis-à-vis des plus faibles, fondée sur le devoir d'humanité que chacun ressent forcément au fond de son cœur, un devoir d'humanité qui va au-delà des droits...

Si vous recevez cette lettre d'information, c'est qu'un jour l'action de l'ADO vous a paru digne d'intérêt et a fait vibrer en vous ce devoir d'humanité. Aidez-nous à rester à la hauteur des enjeux sociaux dont vous avez certainement tous en tête des illustrations précises ! Aidez-vous à rester à la hauteur des attentes des membres en difficulté de notre grande famille...

**J'adhère à l'ADO**

**Je fais un don à l'ADO**

Et aidez-nous à mieux faire connaître l'ADO et son engagement en diffusant cette lettre autour de vous !

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DELEGATION GENERALE ET LES DELEGUES LOCAUX DE L'ADO VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ET HEUREUSE ANNEE 2018**

### **Devenez partenaire de l'ADO !**

Pour mieux connaître l'ADO, prendre contact facilement avec l'association, participer à son action, ou faire un appel à l'aide, rendez-vous sur son site internet : <http://www.entraide-defense.fr/>

Vous recevez ce message en qualité de membre, donateur ou ami de l'Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée. Cliquez ci-après pour plus d'informations sur les [informations légales](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, merci de bien vouloir suivre le lien suivant pour vous [désinscrire](#).

©2019 Association pour le Développement des Oeuvres d'entraide dans l'armée. Tous droits réservés.